



PRÉFET
DE LA SARTHE

Le Mans, le 16 avril 2017

Objet : 24h motos 2017 – Bilan

L'édition 2017 des 24 heures motos s'achève sur un bilan satisfaisant.

Par rapport à l'édition 2016, les comportements prohibés (feux de motos ou autres matériels) sont en diminution et aucun incident majeur n'est survenu au cours de ces trois jours.

Plus de 4200 contrôles routiers ont été réalisés par les services de police, les CRS et la gendarmerie tout au long du weekend, permettant de relever :

- 684 excès de vitesse ;
- 42 conduites sous l'emprise d'alcool (dont 15 délictuelles) ;
- 17 dépistages positifs aux stupéfiants.

Ces contrôles ont eu notamment pour conséquences 28 rétentions de permis de conduire et 12 immobilisations de véhicules.

Par ailleurs, 1540 personnes ont testé gratuitement leur taux d'alcoolémie sur le stand de la sécurité routière dans le cadre de l'opération « Soufflez, vous saurez » dont 127 étaient positifs.

Enfin, les secours ont procédé à 722 interventions dont 21 ont nécessité une évacuation.

Le préfet remercie tous les services mobilisés qui ont assuré le bon déroulement de ces 24 heures motos.

Félicitations à tous les participants et à l'année prochaine !